

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie diffuse un bilan des données disponibles en lien avec la qualité de l'eau et de ses écosystèmes au nord de la Gaspésie.

Saint-Maxime-du-Mont-Louis, 4 avril 2016 – Le Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie (CENG) a compilé plusieurs données en lien avec la ressource EAU dans un bilan vulgarisé mettant en lumière l'état de cette précieuse ressource au nord de la Gaspésie. Avec cet exercice, le CENG a voulu se doter d'une vue d'ensemble des données disponibles en lien avec les orientations de son plan directeur de l'eau (PDE). Ce bilan permettra d'établir un meilleur suivi des objectifs à atteindre avec les acteurs de l'eau du territoire. Les résultats semblent encourageants dans leur ensemble, mais plus de données sont nécessaires pour avoir une image plus précise de la qualité de l'eau, des milieux riverains et humides ainsi que des habitats et espèces aquatiques du nord de la Gaspésie.

Quelques constats du bilan

Le suivi de l'eau de surface (effectué par le Réseau-rivières du MDDELCC) sur cinq (5) rivières indique une bonne qualité de l'eau pour celles-ci. Toutefois, quelques enjeux sont à surveiller au nord de la péninsule, notamment : la consommation d'eau potable, l'érosion et la sédimentation dans les cours d'eau ainsi que la qualité des bandes riveraines en milieux habités. De plus, une attention particulière sera maintenue sur les surverses d'eaux usées municipales et sur les effluents du lieu d'enfouissement technique (LET) de Gaspé. Pour plus de détails sur les données et les constats du bilan, vous pouvez consulter celui-ci en pièce jointe de ce communiqué.

Des efforts constants d'acquisition de connaissances

Malgré des données disponibles globalement encourageantes, le bilan montre également l'importance de continuer à documenter l'état de nos lacs et cours d'eau pour prévenir efficacement leur dégradation ou leur contamination. Dans cette visée, le CENG réalise depuis quelques années des campagnes estivales de caractérisation de cours d'eau, de lacs et de milieux humides. Ces campagnes fournissent de précieuses données qui nous permettent d'accompagner les municipalités et les riverains dans la prise de décisions éclairées et l'adoption de bonnes pratiques. D'autres organismes du territoire réalisent également des projets de caractérisation et de suivi de leurs milieux respectifs (ministères, parcs, territoires fauniques structurés, organismes de conservation et environnementaux, etc.) Le CENG espère consolider le partage et la diffusion de connaissances entre ces organismes et avec la population. Ce bilan constitue un premier pas vers la création d'un réseau de surveillance de la ressource EAU au nord de la Gaspésie : un point de départ vers la mise en place d'un effort collectif pour protéger et mettre en valeur cette précieuse ressource dans notre région.

Pour information

Julie Madore
Directrice, Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie
418-797-2602
direction@conseileanordgaspesie.ca

Le Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie est un organisme sans but lucratif qui a pour mission d'assurer la concertation, la planification ainsi que la conciliation des usages de l'eau en fonction des principes de gouvernance participative et de gestion intégrée des bassins versants de la zone Gaspésie Nord. Pour ce faire, il doit élaborer et mettre à jour un Plan directeur de l'eau, le promouvoir et suivre sa mise en œuvre en s'assurant d'informer et de consulter les acteurs de l'eau et les citoyens.